**AUDREY HINOUX NOMMEE ASSOCIEE AU SEIN DU GROUPE LEXAVOUÉ**

Audrey HINOUX rejoint Matthieu BOCCON-GIBOD, Martine DUPUIS et Bertrand LISSARAGUE en qualité d’associée au sein du bureau Lexavoué Paris-Versailles.

Avocate au barreau de Paris, Audrey Hinoux s’est forgée, tout au long de son parcours universitaire et professionnel, une expertise reconnue en procédure civile et en mesures d’exécution, ainsi qu’en droit civil et commercial. Elle intervient également sur des dossiers de procédures collectives.

Diplômée du Master II Contentieux des affaires de l’Université de Paris X Nanterre et du Master II en Droit et pratique du procès en appel de l’Université de Paris II Assas, elle sort major de la dernière promotion formée par la chambre nationale des avoués avant sa disparition.

Après un début de carrière à l’Etude LISSARRAGUE DUPUIS BOCCON GIBOD en tant que collaboratrice d’Avoué près la Cour d’appel de VERSAILLES, elle travaille ensuite au sein des équipes du Cabinet BODIN CASALIS puis du Cabinet PEDROLETTI comme Avocate libérale, avant de créer son propre cabinet en 2017.

L’arrivée d’Audrey Hinoux en tant qu’associée s’inscrit pleinement dans la dynamique de développement du groupe Lexavoué par le recrutement de nouveaux talents.

Le Cabinet LEXAVOUE PARIS VERSAILLES poursuit également son développement avec l’arrivée de nouveaux collaborateurs au sein du cabinet.